



Prêts bancares à la consommation

Par MM64

Bonjour

Peux-t-on avoir plusieurs prêts à la consommation et ce en parallèle dans une même banque totalisant ensemble des mensualités nettement supérieures à la capacité de remboursement ?
Situation d'un proche addict aux jeux avec toutes ses conséquences.

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

La banque doit vérifier la capacité financière de l'emprunteur avant d'accorder un nouveau prêt.

Parfois le client peut aussi faire des fausses déclarations pour obtenir frauduleusement un prêt. Au pire, il peut même usurper une identité pour arriver à ses fins.

Dès le premier impayé, il sera fiché, et éventuellement poursuivi pénalement pour les fausses déclarations.

Par isernon

bonjour,

comme déjà indiqué, l'organisme de crédit doit vérifier la solvabilité de l'emprunteur, cela est prévu par l'article L312-16 du code de la consommation, mais les personnes addictes savent tricher pour obtenir leurs prêts.

salutations